



Position de Pro Silva France à propos du bois-énergie

– Mai 2012 –

Depuis quelques années, l'utilisation du bois à des fins énergétiques est, tant en France qu'à l'étranger, au cœur des débats forestiers. Ces débats s'insèrent dans les enjeux de portée plus large que sont les questions générales de l'énergie, de la protection de la biodiversité, de l'adaptabilité aux changements climatiques, des risques liés aux tempêtes, du stockage de carbone...

En France, des objectifs ambitieux pour l'utilisation de la biomasse forestière ont été adoptés depuis 2007 (Assises de la Forêt, discours d'Urmatt, objectifs européens d'électricité issus des énergies renouvelables...). Sur ces bases, toute une série d'outils et d'objectifs chiffrés ont été fixés, aboutissant notamment aux tarifs préférentiels de rachat d'électricité à base de biomasse, aux appels d'offre « CRE » (Commission de Régulation de l'Energie), au protocole « Produire + », aux politiques énergétiques territoriales, aux Plans Pluriannuels de Développement Forestier, etc...

Toutefois, des incertitudes sont apparues sur la capacité de la forêt française à fournir à long terme l'ensemble des besoins en bois dont la qualité importe peu, mais dont les volumes seraient très importants. Pro Silva France est très régulièrement alertée sur le sujet ou sollicitée pour avis.

Le présent document résume donc sa position sur le développement du bois-énergie en France et en Europe. Il complète les prises de position déjà exprimées, en 2008 sur les objectifs de mobilisation supplémentaire de bois, et en 2009 sur la bonne gestion du carbone (documents disponibles en ligne sur www.prosilva.fr).

L'approche sylvicole préconisée par Pro Silva couvre tout l'éventail des débouchés et permet toutes les formes de valorisation, mais avec l'avantage que cette sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature : « SICPN » aboutit à terme à la production d'une très large proportion de bois d'œuvre de haute qualité, et ceci de manière continue.

Rappelons que la principale économie d'énergie est celle que nous ne consommons pas.

Or la SICPN, en concentrant sa priorité sur le bois d'œuvre, fabrique ainsi des « néga-watts », qu'il s'agisse de production de matériaux, en comparant le bois au ciment, au verre, au PVC, à l'acier, à l'aluminium..., d'isolation de bâtiments, de recyclage des produits ligneux en fin de cycle de vie, ou d'autres utilisations encore. Au final, il reste pour l'énergie autant de bois que dans d'autres modes de traitement : bois d'éclaircie, houppiers des grands arbres, produits connexes issus de la transformation, et notamment du sciage. Et la proportion de carbone absorbée puis stockée sera optimale, grâce au bois d'œuvre, et ceci pour bien plus longtemps !

Cette vocation multi-productive et multifonctionnelle de la forêt, proposée et appliquée depuis des décennies par les promoteurs de PRO SILVA, nécessite de véritables compétences de la part des professionnels, mais elle doit impérativement demeurer le socle de la politique forestière française.

La spécialisation sur le terrain, d'une part, de forêts de pure production de masse, artificielles, intensives en travail et en intrants, voire de plantations ou de taillis à courte rotation, produisant exclusivement du bois énergie, et d'autre part des forêts à objectif purement esthétique ou biologique, ne correspond pas à leur vocation dans un pays de haute culture et de haute démographie comme le nôtre. Elle ne permettrait pas non plus des modifications de traitement, au cas où des changements des conditions physiques ou socio-économiques l'exigeraient.

Pro Silva soutient, en sylviculture, l'intégration de toutes les fonctions, mais non pas leur ségrégation par massif.



Certes, il existe des marges de progrès en matière de mobilisation et de prévention des risques et Pro Silva s'attache à les promouvoir. Mais elle veille aussi à ce que les arguments avancés sur ces questions ne se transforment pas en prétextes mal utilisés, mal interprétés, et finalement dévoyés.

À titre d'exemple, le risque de dépérissement – mis en avant pour promouvoir les usages énergétiques – est couramment utilisé comme un simple prétexte destiné à faire passer en douceur l'injonction de mobiliser un maximum de bois. Il en est de même pour des arguments tels que les changements climatiques, le solde négatif de la balance commerciale, la récolte à but énergétique des souches et des rémanents de coupe, ou même la prétendue sous-exploitation des forêts françaises, argument basé sur des chiffres trop généraux, faisant l'impasse sur la qualité des bois, sur leur adaptation aux marchés, et sur le niveau du capital producteur du peuplement.

L'accroissement des besoins en bois-énergie permet très souvent d'améliorer le traitement des forêts en intensifiant les éclaircies, en vue de la production plus rapide de bois d'œuvre de meilleure qualité, et en permettant le remplacement de peuplements sans avenir par des peuplements plus productifs. La sylviculture a certes besoin de débouchés de ce type, notamment dans les forêts feuillues, mais ce serait une grave illusion de croire que ce seul marché serait en mesure de régler tous les problèmes de mobilisation du bois.

Si certaines forêts ne sont pas gérées aujourd'hui d'une manière optimale, les raisons en sont multiples.

Le prix des bois en est une, majeure mais tant que le prix du bois-énergie industriel restera celui qu'il est actuellement, égal ou légèrement inférieur à celui du bois d'industrie, il ne faut pas s'attendre à une intensification massive de la récolte en forêt.

La sensibilisation et la formation professionnelle de beaucoup d'acteurs s'y ajoutent, très importantes, elles aussi.

Le morcellement foncier et/ou la valeur patrimoniale qu'attribuent certains propriétaires à leur forêt en soient d'autres, qu'il convient de ne pas sous-estimer.

Beaucoup de propriétaires, privés et publics, seront amenés à une gestion durable et efficace de leur forêt, lorsqu'une juste rémunération des bois leur sera proposée. Mais elle devra impérativement être couplée à la formation des responsables en vue de l'amélioration à long terme de leur patrimoine, intégrant aussi les nombreuses valeurs écologiques et sociales de la forêt.

En outre, on mobilisera à la fois du bois d'œuvre, du bois d'industrie, et du bois-énergie... mais en tirant la valorisation de la forêt vers le haut et de manière durable.

Prenons garde enfin à ne pas vouloir extraire de la forêt jusqu'à la dernière brindille et jusqu'au dernier chablis, au risque de dégrader l'écosystème. « En forêt, la propreté est un vilain défaut ».

Les fonctions écologiques et donc économiques extrêmement précieuses que représentent les bois morts sont maintenant bien connues : inutile d'y revenir ici, mais ne les oublions pas.

Voilà l'approche sylvicole que Pro Silva préconise et met en pratique.

En résumé, Pro Silva France n'est pas hostile à augmenter la mobilisation de bois et à développer l'utilisation énergétique des bois, sous réserve cependant que soient respectées certaines conditions prioritaires. Il est impératif d'adapter objectifs et prélèvements aux particularités de chaque massif et même de chaque peuplement.

Il convient notamment :

- **que cette récolte représente un réel intérêt pour l'écosystème forestier, pour l'avenir du peuplement, pour l'économie, et pour le propriétaire ;**
- **que les bois qui seront exploités n'aient pas le potentiel, ni actuel ni futur, pour servir à d'autres usages plus « nobles » et plus rémunérateurs que la seule production énergétique. Or, dans quasiment tous les cas, ce potentiel lui est supérieur. Cela suppose cependant une sylviculture à la hauteur des enjeux et l'optimisation du tri et de la commercialisation des bois.**